

Communiqué de presse

Montrouge, le 2 octobre 2019



SODICA Millésime conseille la cession du Domaine de Galuval à l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône

Le 12 septembre 2019, l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône, a acquis le Domaine de Galuval, propriété de la famille Trontin.

SODICA Millésime a conseillé les propriétaires du Domaine de Galuval dans le cadre de cette opération.

Propriété viticole située entre Cairanne et Rasteau (Côtes du Rhône) à 45 km d'Avignon, le Domaine de Galuval bénéficie d'un emplacement idéal, avec une vue embrassant le Mont Ventoux, le Saint Amand et les Dentelles de Montmirail. Le domaine exploite un vignoble de 40 ha sur les appellations Cairanne, Rasteau et Côtes du Rhône Village.

Ces dernières années, un important programme de restructuration et d'amélioration du vignoble a été effectué par la famille Trontin. Le domaine s'est également doté d'une nouvelle cave de vinification moderne en 2018.

Fondée en 1965, l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône (UVCDR) regroupe désormais 2 300 familles de vignerons dans la Vallée du Rhône méridionale. Avec 12 500 hectares de vignoble et une vingtaine d'appellations, l'Union est devenue en 50 ans le principal acteur de la Vallée du Rhône. L'Union a créé en 1967 la marque Cellier des Dauphins qui est aujourd'hui une référence dans le vignoble rhodanien.

L'UVCDR souhaite développer son activité autour de sa marque premium « Boissy & Delaygue », avec comme objectifs de renforcer ses marques et appellations pour proposer une offre produit cohérente et de grande qualité, ainsi que développer son activité oenotouristique.

L'acquisition du domaine de Galuval par l'UVCDR, au travers de sa filiale Louis Mousset, s'inscrit dans cette stratégie.

Intervenants

Conseils cédant

M&A : SODICA Millésime (Adrien Pedron, Augustin Gagey)

Juridique : Alcya Conseil (Xavier Mailly)

Conseils acquéreur

Juridique : Cabinet Lorette & Associés (Pauline Touflin)

Financiers : Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Frédéric Balmet, Séverine Sapède)

A propos de SODICA Corporate Finance

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme.

SODICA Millésime est le département dédié à la filière vins et spiritueux

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com